

Election au Conseil d'Administration du PRES « Centre Val de Loire Université »

Enseignants-chercheurs et enseignants de l'université de Tours **Scrutin du 22 mars pour le siège unique**(un seul tour)

Pour la collégialité et le pluralisme (*), pour la plateforme de rassemblement unitaire élaborée par la FSU pour l'ensemble du PRES :

Sylvette Deneffe, professeur des universités, sociologue.

Sa profession de foi :

L'Université et la recherche françaises sont dans une période de profondes mutations. Il est nécessaire de promouvoir des politiques scientifiques à venir qui doivent prendre en compte toutes les exigences pour une recherche et un enseignement de qualité, ouverts aux travaux structurés et aux logiques émergentes, visant à promouvoir le développement à court, moyen et long termes sans se refermer sur les injonctions des financements conjoncturels et donnant aux personnels des conditions de travail satisfaisantes. Pour œuvrer à cette politique, la représentation syndicale permet aux personnels d'exprimer leurs orientations et leurs critiques et de veiller au maintien d'une recherche plurielle s'exerçant dans des conditions correctes.

Avec les élus FSU, je travaillerai à ces objectifs et tout particulièrement, j'agirai

- ✓ pour que les critères scientifiques s'imposent à tout autre dans les politiques scientifiques du PRES ;
- ✓ pour que les institutions, membres du PRES, développent leurs collaborations sans évincer aucun secteur de recherche (notamment les Sciences Humaines et Sociales) ;
- ✓ pour que les orientations de recherche et d'enseignement soient soutenues par des moyens financiers et humains correspondant aux besoins réels ;
- ✓ pour que toutes les ressources, en termes techniques et humains, soient utilisées au mieux, notamment en assurant la place qui doit leur revenir à tous les métiers (Enseignants Chercheurs et Administratifs) mais également en donnant aux femmes la possibilité effective des promotions auxquelles elles peuvent prétendre ;
- ✓ pour permettre une recherche innovante et compétitive portée par une saine émulation issue d'évaluations pertinentes et ignorant les concurrences élitistes et étroites.

Ma candidature au Conseil d'Administration du PRES est déterminée par une volonté de participation effective à la mise en place de perspectives de qualité et un souci de concertation et de restitution des informations à la communauté universitaire.

Sylvette DENEFFLE

. 1998-.. Professeure de sociologie de classe exceptionnelle à l'Université François Rabelais de Tours

. 1987-98 Maître de conférences de sociologie à l'Université de Nantes

Recherche

L'analyse des évolutions des normes sociales et tout particulièrement l'analyse des changements liés à ce qu'on a appelé l'avènement de la modernité est l'objet central de mes recherches que j'ai décliné dans le champ des idéologies, dans celui des rapports sociaux de sexe et dans celui de la construction des identités locales et régionales. Depuis 1998, j'ai recentré cette problématique autour des questions urbaines en la réorientant vers une analyse des dimensions sociales de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, dans le cadre de projets financés et en collaboration avec des équipes internationales, et notamment dans un cadre européen.

Responsabilités scientifiques et administratives

- Directrice de la **Maison des Sciences de l'Homme de Tours** (Université / CNRS) et de l'**UMS 1835** depuis 2004

- Membre du Conseil Scientifique du CNRS depuis 2010

- Membre du **comité national du CNRS section 39** de 2008 à 2010

- Membre du CNU 19^{ème} section entre 1995 et 1998

- Expert-Evaluateur « **Science, Research and Development** » Commission Européenne PCRDT Bruxelles depuis 2001, ANR depuis 2006, AERES depuis 2009

- Directrice de l'Ecole Doctorale **Sciences de l'Homme et de la Société** de l'Université François Rabelais de 2000 à 2003

Soutiens : SNESUP-SNCS- SNEP- collectif des élus UPUP-UPC dans les conseils centraux de l'université

(*) Dans le Conseil d'Administration provisoire du PRES, aucun des 4 sièges de droit détenus par l'université de Tours n'a été proposé, au moins à titre provisoire, à un représentant des listes alternatives.

Election au Conseil d'Administration du PRES « Centre Val de Loire Université » Scrutin du mardi 22 mars 2011

Le PRES créé en juillet 2010, dans une configuration que le ministère et l'exécutif régional ont largement façonné, fonctionne jusqu'ici sans contrôle démocratique, avec un Conseil d'Administration qui ne comporte aucun élu au suffrage direct. Ce conseil a choisi des modalités de scrutin qui cassent la dimension collective en organisant 6 scrutins uninominaux au lieu de 2 scrutins par listes à la proportionnelle pour les 3 sièges « enseignants-chercheurs et enseignants » et les 3 sièges « BIATOSS ».

Pour défendre le service public d'enseignement supérieur et de recherche, malmené par la loi LRU, par des budgets étriqués, par une politique de l'emploi qui privilégie la précarité, le tout au nom d'une pseudo autonomie, les personnels universitaires ont besoin d'élus actifs aux orientations claires. Chacun mesure aujourd'hui avec la recomposition brutale de l'enseignement supérieur liée aux Idex, Labex, Equipex, RTRA, SATT,...et à la définition d'une « nouvelle licence » que les personnels et les étudiants ont besoin de faire entendre leurs aspirations.

Plateforme commune et unitaire des candidats présentés par la FSU pour tous les sièges

1. Développement des missions statutaires du PRES dans le respect des missions de chaque établissement avec une attention soutenue aux processus de décision
2. Appui aux initiatives de développement scientifique dans le respect des statuts de tous les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche ; soutien des demandes de création d'emplois
3. Maintien exclusif de la collation des diplômes de l'Etat dans les universités constitutives pour la garantie de la qualité nationale des diplômes.
4. Réponses aux attentes et besoins des étudiants et des personnels en matière de locaux et de transports au sein de la région (gratuité)
5. Défense et développement des logiques de service public, du potentiel de la recherche publique dans la transparence financière, dans la vigilance sur la nature des contrats avec les entreprises comme sur les liens avec les établissements d'enseignement privés
6. Soutien à une politique de développement coopératif (non de "mutualisation") pour augmenter l'offre de formation dans les deux universités (alors que le bassin des "étudiants potentiels" est largement en friche puisque la région Centre affiche un déficit de l'ordre de 10 000 étudiants sur la moyenne nationale) et refus d'une régionalisation systématique de la carte, des contenus et des objectifs de l'enseignement supérieur.

Candidats

Université de Tours : Sylvette Deneffe, Professeur des Universités (sociologie), Jean-Michel Brossard (STI)
Université d'Orléans : Jeffrey Hopes, Professeur des Universités (anglais), Michel Theveneau (B.A.S.)
Ecoles (ENSPN, ENIVL, ESCM, ENSIB) : Frank Favetta, Maître de Conférences (informatique)

Soutiens : SNESUP, SNASUB, UNATOS, SNEP, SNCS, SNICS